



**Conseil Economique
et Social**

Distr.
RESTREINTE

CES/1996/R.24
20 mars 1996

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DE STATISTIQUE et
COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE

CONFERENCE DES STATISTICIENS EUROPEENS

Quarante-quatrième réunion plénière
(Paris, 11-13 juin 1996)

MESURE DES FLUX DE MAIN-D'OEUVRE : LE CAS DE LA REPUBLIQUE TCHEQUE
(d'après un panel de ménages tiré de l'enquête sur l'emploi)

Transmis par l'Office tchèque de statistique 1/

I. Objet du présent document

1. La période de transition entre la planification centrale et l'économie de marché s'accompagne notamment, dans tous les pays concernés, d'une augmentation considérable des mouvements de main-d'oeuvre et d'une modification de leurs caractéristiques. Les pays en transition - mais sans doute ne sont-ils pas les seuls - ont une tâche importante à accomplir : mesurer les flux de la main-d'oeuvre, leur ampleur et leur structure, afin de suivre l'évolution des marchés du travail. Il est apparu essentiel de mesurer non seulement les déplacements entre les trois principales catégories de population au regard de l'emploi (personnes pourvues d'un emploi, personnes sans emploi et personnes ne faisant pas partie de la population active), mais également les mouvements à l'intérieur de la catégorie des personnes pourvues d'un emploi (flux entre branches d'activité, entre professions, etc.).

2. L'instrument statistique traditionnel, reposant principalement sur les enquêtes auprès des entreprises ou des établissements, ne s'est pas révélé pleinement adapté à la nouvelle situation, et ce pour trois raisons principales au moins : i) d'une manière générale, les enquêtes étaient essentiellement centrées sur des statistiques d'effectifs, qui ne permettent

1/ Etabli par Jaroslav Kux et Ivo Makalous.

de mesurer les flux nets que sous forme de différence entre entrées et sorties, sans tenir compte de l'importance des deux mouvements opposés; ii) les enquêtes spécifiques prenant également en considération les données en termes de flux (pour la mesure des flux bruts), soit sous forme de modules spéciaux à l'intérieur des enquêtes périodiques sur l'emploi, soit sous celle d'enquêtes distinctes, ne fournissaient pour la plupart que quelques résultats agrégés et ne permettaient pas de suivre les personnes dans le temps; iii) les enquêtes auprès des établissements ou des entreprises étaient essentiellement concentrées sur les flux d'emploi et n'offraient guère de possibilités de mesurer les flux intéressant les deux autres catégories de population, à savoir les chômeurs, et les non-actifs. En outre, les statistiques administratives existantes n'étaient pas toujours pleinement utilisables à ces fins. Ainsi, les registres des demandeurs d'emploi établis par les différents bureaux de placement et contenant des informations spécifiques sur les phénomènes d'entrée et de sortie du chômage se limitaient eux aussi à quelques résultats agrégés; de plus, élaborés sur la base de normes nationales en mutation, ils ne donnaient pas un tableau suffisamment fiable pour permettre des comparaisons internationales ou chronologiques. Le tableau 1 indique les flux nets entre les trois principales catégories de populations, ainsi que les mouvements intersectoriels des personnes pourvues d'un emploi en République tchèque pendant la période de transition. Le tableau 2 indique les flux bruts du chômage.

3. Après plusieurs essais, l'Office de statistique a décidé de mesurer l'ampleur, la nature et la structure des flux de main-d'oeuvre à l'aide d'un instrument statistique nouveau - l'enquête sur l'emploi réalisée auprès des ménages -, tout en étant conscient des nombreux problèmes d'ordre méthodologique liés à ce type d'entreprise. Dans le cadre du système d'enquêtes sur l'emploi en République tchèque, on a établi et utilisé un panel de ménages afin d'en suivre et analyser l'évolution dans une perspective longitudinale (observation de la situation des individus entre deux ou plusieurs repères chronologiques). En d'autres termes, il s'agissait de déterminer la probabilité qu'une personne quitte sa catégorie d'origine (celle de la période de référence) pendant une certaine période, qu'elle perde ou trouve un emploi, qu'elle change de branche d'activité ou de profession, etc. D'autres aspects de la dynamique de la main-d'oeuvre, bien qu'importants, n'ont pas été analysés dans le cadre de l'enquête (notamment la rotation totale brute : embauches, séparations, etc.).

4. Le présent document est rédigé selon le plan suivant : après une présentation des principes fondamentaux du système d'enquêtes sur l'emploi en République tchèque et de la création du panel (partie II), on examinera les principaux résultats empiriques des analyses longitudinales des flux de main-d'oeuvre (partie III), ainsi que les enseignements à en tirer sur le plan méthodologique (partie IV). Les conclusions de l'enquête sont résumées à la fin du document (partie V).

II. Le système tchèque d'enquêtes sur l'emploi et le panel

5. Le système tchèque d'enquêtes sur l'emploi (qui était à cette époque, au sein de la Fédération tchécoslovaque, complètement harmonisé avec les enquêtes sur l'emploi en Slovaquie) a été élaboré en 1991-1992 avec la précieuse collaboration d'experts britanniques de l'ex-Department of Employment et de

l'Office of Population Censuses and Surveys (OPCS), sous l'égide du British Know-How Fund. Deux enquêtes pilotes ont été réalisées à la fin de l'année 1992, avant de céder la place aux enquêtes périodiques en 1993.

6. L'enquête est trimestrielle, la période de référence étant toujours la semaine précédant celle des entretiens, lesquels s'échelonnent pratiquement sur tout le trimestre. L'effectif est divisé en 13 sous-échantillons (ce qui correspond au nombre de semaines dans un trimestre) et un sous-échantillon est interrogé chaque semaine. L'effectif s'élève actuellement à près de 27 000 familles (environ 0,7 % du nombre total de familles dans le pays), soit plus de 70 000 personnes de tous les groupes d'âges, dont environ 60 000 personnes âgées de 15 ans ou plus. L'échantillon est constitué par sondage probabiliste à deux degrés dont la base est le recensement de la population de mars 1991, régulièrement mise à jour en fonction de la construction de logements. Chaque famille reste dans l'échantillon pendant cinq trimestres successifs, avant d'être remplacée (échantillon avec renouvellement de 20 % chaque trimestre). L'enquête utilise un système de classifications internationales (en particulier, la nomenclature générale des activités économiques dans les Communautés européennes (NACE, rév. 1) et la classification internationale type des professions (CITP-88)). Le questionnaire est constitué de deux parties : la partie A concerne l'ensemble de la famille, avec plusieurs questions d'ordre essentiellement démographique, alors que la partie B concerne les personnes âgées de 15 ans et plus et contient plus de 60 questions sur la situation professionnelle et les motivations correspondantes.

7. Le panel est constitué des familles et des personnes qui étaient présentes dans l'échantillon au cours des périodes considérées et qui ont répondu au questionnaire. Lorsque la comparaison porte sur deux périodes seulement (par exemple, pour mesurer l'évolution entre deux trimestres successifs), le panel est constitué, compte tenu du système de renouvellement, de 80 % de l'échantillon complet. En toute logique, lorsque l'on compare deux trimestres sur une période plus longue (pour mesurer l'évolution entre deux trimestres successifs pendant une ou plusieurs années), le panel représente, là encore, 80 % de l'échantillon complet, mais regroupe, selon les périodes, des familles et des personnes différentes. Lorsque plusieurs trimestres successifs sont comparés (pour évaluer l'évolution de la situation des mêmes personnes sur un nombre plus important de trimestres successifs, mais ne dépassant pas cinq trimestres, puisque c'est la période la plus longue pendant laquelle la même famille peut rester dans l'échantillon d'observation), le panel représente alors obligatoirement un pourcentage décroissant de l'effectif total, qui peut aller jusqu'à 20 % lorsque l'on mesure l'évolution de la situation sur la totalité des cinq trimestres. La diminution de l'effectif dans le temps renforce toutefois la probabilité d'erreur, ce qui nécessite notamment de réduire de manière importante le nombre des ventilations utiles et de faire preuve de prudence et de perspicacité dans l'interprétation des résultats.

III. Analyses longitudinales des flux de main-d'oeuvre

A. FLUX ENTRE LES PRINCIPALES CATEGORIES DE POPULATION AU REGARD DE L'EMPLOI

8. Le tableau 3 indique les mouvements entre les principales catégories de population au regard de l'emploi observés entre deux trimestres successifs en 1995. Il apparaît que 98 % des personnes pourvues d'un emploi pendant les trimestres de référence avaient encore un emploi le trimestre suivant, de sorte que la probabilité de perdre son emploi ou de quitter la population active - femmes retournant dans leurs foyers, départs en retraite, etc. - était relativement faible (malgré des différences par groupe d'âge et par sexe). Cette remarque est valable pour l'ensemble des trimestres comparés. Par ailleurs, 20 à 26 % des personnes sans emploi pendant les trimestres de référence avaient déjà trouvé un travail le trimestre suivant, 7 à 8 % de ces personnes avaient quitté la population active et 66 à 72 % restaient sans emploi, avec certaines différences de caractère manifestement saisonnier. Les phénomènes de sortie de la catégorie des non-actifs étaient négligeables.

9. La probabilité de sortie du chômage, calculée par sexe, âge et degré d'instruction, témoigne de la difficulté croissante de trouver un travail, particulièrement pour les personnes les plus âgées et pour les personnes les moins instruites. Toutefois, la ventilation fondée sur la durée du chômage donne sans doute des résultats encore plus significatifs : plus la durée du chômage augmente, plus la probabilité de trouver un travail diminue. Par exemple, 35 à 40 % des chômeurs de courte durée (jusqu'à trois mois) inscrits au 1er trimestre de 1995 avaient déjà trouvé un travail au deuxième trimestre, alors que la probabilité de trouver un emploi au cours de la même période était de 22 % environ pour les chômeurs de longue durée (jusqu'à un an) et de 11 % seulement pour les chômeurs de très longue durée (plus d'un an). Voir le tableau 4 pour plus de détails.

10. Le calcul, la présentation et l'interprétation des résultats concernant les mouvements entre les principales catégories de population sur les cinq trimestres successifs (pour un sous-échantillon de 20 % de ménages restant dans l'échantillon au cours de cette période) sont plus complexes, principalement en raison de mouvements divers et souvent contradictoires des mêmes personnes au cours de cette longue période. A la partie A du tableau 5 sont indiqués les changements de situation au cours des trimestres de 1995 par rapport à la situation observée au cours de la période de référence (quatrième trimestre 1994). Il est à noter que les chiffres présentés dans cette partie du tableau donnent une image simplifiée de la mobilité, dans la mesure où ils ne rendent pas pleinement compte des flux individuels réels (flux bruts) au cours de cette période (par exemple, le pourcentage de personnes toujours pourvues d'un emploi entre le deuxième et le quatrième trimestre 1995 peut résulter aussi bien de l'absence de changement de situation sur l'ensemble de la période que de l'obtention d'un nouvel emploi par des personnes qui en étaient initialement pourvues mais avaient perdu leur travail au cours des trimestres précédents). Ainsi, selon cette partie du tableau, 96 % des personnes pourvues d'un emploi au cours de la période de référence avaient toujours un emploi un an plus tard. Les 4 % restants représentaient plutôt des sorties de la population active (départs en retraite, retour dans les foyers, etc.) que des mouvements vers le chômage. En revanche, un tiers seulement des personnes qui étaient sans emploi au cours de la période de

référence se trouvaient toujours dans la même situation un an plus tard, alors que la moitié des chômeurs avaient trouvé du travail et que moins d'un cinquième d'entre eux avaient quitté la population active (travailleurs découragés, etc.). Les sorties de la population inactive ont été principalement orientées vers l'emploi, à raison de 6 % environ pour l'ensemble de la période (il s'agit essentiellement de jeunes sortant de l'école). La partie B du tableau fait apparaître plus clairement la probabilité de conserver ou de quitter sa situation initiale, car elle exclut les entrées en provenance des deux autres catégories (personnes qui ont changé de situation à plusieurs reprises au fil des différents trimestres). Ainsi, par exemple, 94 % seulement des personnes pourvues d'un emploi n'avaient pas changé de situation durant toute l'année 1995; il en allait de même pour 29 % des chômeurs et 93 % des inactifs (comparer avec les chiffres correspondants de la partie A du tableau).

11. On peut également obtenir une image condensée de l'ampleur des flux réels sur de plus longues périodes en étudiant le nombre de fois où les personnes ont changé de situation au cours de la période considérée. Selon le tableau 6, 92 % des personnes n'ont pas changé de situation au cours des quatre trimestres, et 6 % ont bougé une fois seulement. En ce qui concerne les personnes pourvues d'un emploi, la proportion des personnes n'ayant pas changé de situation s'élève même à 94 % (ni perte d'emploi, ni sortie de la population active : voir les données correspondantes à la partie B du tableau 5). Pour les personnes sans emploi, les changements de situation ont été beaucoup plus fréquents : seuls 29 % des chômeurs sont restés sans emploi durant toute la période (voir également le tableau 5), alors que plus de la moitié d'entre eux ont changé une fois de catégorie (principalement pour passer dans celle des personnes pourvues d'un emploi) et 15 % ont changé de situation au moins deux fois en un an, ce qui peut être interprété fondamentalement comme une forme de chômage répété.

B. MOBILITE DE LA MAIN-D'OEUVRE ENTRE BRANCHES D'ACTIVITE ET ENTRE PROFESSIONS

12. La période de transition que traverse l'économie tchèque s'accompagne de modifications progressives, mais souvent importantes, du tissu industriel. D'une manière générale, l'emploi a été caractérisé par un recul dans les secteurs primaire (agriculture) et secondaire (industrie) et un accroissement rapide dans le secteur tertiaire des services, qui était auparavant fortement sous-développé. Mais de tels flux de main-d'oeuvre sont-ils simplement unidirectionnels ? Comment se caractérisent-ils dans les différentes branches d'activité ? Il est évident que la mobilité professionnelle ne se limite pas aux mouvements intersectoriels et interprofessionnels qui découlent de l'ajustement structurel; c'est également une caractéristique normale des plans de carrière. On peut trouver une réponse, au moins partielle, en étudiant le panel de l'enquête sur l'emploi. Le tableau 7 fait ainsi apparaître qu'en six mois par exemple - entre le deuxième et le quatrième trimestre de 1994 -, les mouvements de sortie de l'emploi ont touché principalement le groupe des services collectifs, sociaux et personnels (12 % du niveau d'emploi précédent), l'agriculture (9 %), le commerce et la restauration (8 %) et la construction (7 %). A l'inverse, les flux de sortie de l'emploi les moins importants concernent l'administration publique et, après plusieurs années de recul brutal, les industries manufacturières (5 % dans chacune de

ces branches). Bien souvent, les personnes licenciées n'ont pu retrouver un emploi adapté dans une autre branche et sont venues grossir les rangs des chômeurs (phénomène typique pour la majorité des branches d'activité précitées enregistrant les plus forts taux de sortie de l'emploi, à l'exception peut-être de la construction) ou sont sorties de la population active. En examinant les tableaux de sorties et d'entrées, on peut faire apparaître la destination principale des mouvements de main-d'oeuvre, ainsi que les branches qui recrutent. A cet égard, certaines d'entre elles semblent caractérisées par des flux contradictoires, avec une augmentation simultanée des entrées et des sorties.

13. La même procédure a été utilisée pour suivre les flux entre les grands groupes de professions (premier chiffre de la CITP-88). Toutes les grandes catégories professionnelles semblent avoir été touchées par les modifications structurelles. Les flux de sortie les plus importants entre les périodes correspondantes du deuxième et du quatrième trimestre de 1994 ont notamment été le fait des ouvriers et employés non qualifiés (11 % du niveau d'emploi de référence, pour moitié vers le chômage) et des ouvriers qualifiés de l'agriculture (9 %); les taux les plus faibles concernent le groupe des professions intellectuelles et scientifiques et celui des professions intermédiaires (5 % dans chaque catégorie). Les principales valeurs des mouvements de sortie par groupe de professions sont indiquées au tableau 8.

IV. Principaux enseignements du panel sur le plan méthodologique

14. Bien entendu, les enquêtes sur l'emploi ne sont généralement pas conçues de manière longitudinale. Néanmoins, on peut en tirer certaines informations sur la mobilité de la main-d'oeuvre, en rapprochant les observations sur les individus dans le temps. Cela étant, cette technique entraîne un certain nombre de difficultés d'ordre méthodologique, notamment un risque de non-représentativité de l'échantillon, voire des biais importants dans les estimations des changements de situation découlant principalement d'erreurs d'observation "indépendantes" et de la censure des informations pendant les intervalles entre les enquêtes (voir, par exemple, les documents de travail et conclusions de l'atelier conjoint OCDE/EUROSTAT concernant l'harmonisation des enquêtes sur l'emploi dans les pays d'Europe centrale et orientale) ^{2/}. Il ressort par ailleurs des débats tenus au cours de cet atelier qu'il est possible de réduire les erreurs en appliquant un style d'entretien particulier; en tout état de cause, la prudence est de mise dans l'interprétation des résultats.

15. Compte tenu des problèmes susmentionnés et des solutions éventuelles, les résultats de l'enquête semblent, d'une manière générale, intéressants, facilement interprétables et prometteurs. Certaines des conclusions de cette enquête peuvent être résumées comme suit :

^{2/} Rapport d'un atelier concernant l'harmonisation des enquêtes sur l'emploi dans les pays d'Europe centrale et orientale tenu à Budapest du 27 au 29 juin 1994; voir également la communication concernant les données relatives à la dynamique de la main-d'oeuvre tirées des enquêtes sur l'emploi ("Data on Labour Force Dynamics from Labour Force Surveys"), établie par M. Lemaitre, de l'OCDE.

16. Lorsqu'on suit les flux entre les principales catégories de population au regard de l'emploi, il est souhaitable d'analyser les mouvements survenus entre des périodes relativement courtes : pour des raisons techniques, un trimestre peut sembler une durée appropriée, bien que, même dans ce cas, on rencontre des problèmes liés à la censure de l'information dans l'intervalle entre les périodes d'enquête. Par exemple, en ce qui concerne le chômage à très court terme, ce type de changement (perte d'un emploi et obtention d'un autre emploi le même trimestre, en dehors des deux semaines de référence consécutives) ne peut être reflété dans une enquête trimestrielle. Des périodes d'enquête plus brèves (un mois) peuvent donc aussi se révéler utiles, bien qu'elles ne soient pas toujours pratiques pour suivre les changements de catégorie. A l'inverse, des périodes longues (six mois ou un an) semblent exagérées, étant donné que les flux survenant au cours de ces périodes échappent à l'observation (à moins d'effectuer une enquête rétrospective spéciale). En revanche, lorsqu'on observe la mobilité interbranches ou interprofessionnelle des personnes pourvues d'un emploi, des périodes longues (six mois ou un an) peuvent sembler appropriées pour des raisons de simplicité, étant donné que ces modifications structurelles sont généralement moins fréquentes dans le temps que les mouvements entre les différentes catégories de population au regard de l'emploi (par conséquent, la probabilité de ne pas prendre ces flux en considération entre ces deux repères éloignés dans le temps est moins élevée).

17. Il y a un certain danger de distorsion des données en termes de flux dans le cas d'entretiens "par personne interposée", c'est-à-dire lorsqu'un autre membre de la famille répond aux questions et ne donne pas toujours des informations exactes (dans ce cas, le problème général des erreurs d'observation peut se trouver aggravé). Ce danger de distorsion des résultats existe réellement, une analyse ayant démontré que 50 % des réponses (voire 53 % en ce qui concerne les personnes pourvues d'un emploi) étaient données par un autre membre de la famille (principalement par le conjoint). Un autre risque de distorsion peut théoriquement découler du système même de l'enquête sur l'emploi en République tchèque : les enquêteurs sont autorisés à reproduire une seule fois, pour l'ensemble des cinq entretiens, les réponses données au cours de l'entretien précédent lorsque, pour une raison ou une autre, il leur est impossible de joindre la famille. Toutefois, une analyse a révélé que, dans ce cas, la probabilité de distorsions de cet ordre (défaut de prise en compte d'éventuels changements non signalés) n'est pas trop élevée : au cours des séries d'entretiens, 2,7 à 3,5 % seulement des interviews étaient "fictives".

18. En général, il faudrait veiller à la représentativité des calculs compte tenu d'éventuelles erreurs d'échantillonnage. En République tchèque, par exemple, pour obtenir un coefficient de confiance de 95 % dans le calcul des taux de chômage (à l'échelon national, c'est-à-dire pour l'échantillon complet), l'erreur statistique acceptable de l'estimation ne doit pas dépasser $\pm 0,2$ point de pourcentage. Toutefois, lorsqu'il s'agit de calculer les taux de chômage pour des sous-groupes plus restreints, comme les régions (il en existe huit au total), l'erreur d'estimation pour un degré de confiance de 95 % passe alors de $\pm 0,4$ à $\pm 0,7$ point. De la même manière, lorsque dans l'analyse longitudinale entre différents repères chronologiques, on ne peut utiliser qu'un sous-échantillon constitué de 80 à 20 % des familles, l'erreur statistique risque d'augmenter considérablement, avec des incidences

prononcées sur la précision du calcul et en particulier sur les possibilités d'interprétation. L'utilisation du panel pour divers résultats longitudinaux dépend donc en fait de deux circonstances principales : l'une est de nature pratique (le système de renouvellement de l'échantillon le permet) et l'autre, de nature théorique (l'échantillon est suffisamment vaste au regard de la ventilation souhaitée pour obtenir un taux de confiance acceptable et réduire l'erreur statistique admissible des estimations).

19. Selon l'expérience internationale, l'un des problèmes méthodologiques les plus importants qui risque de biaiser considérablement les estimations des changements de situation découle des erreurs d'observation "indépendantes" (les erreurs de classement aux deux (ou davantage) moments sont indépendantes les unes des autres, sans "effet d'annulation", à la différence des estimations portant sur une seule période de référence). En République tchèque toutefois, on estime que ce genre d'erreur a été ramené à des limites acceptables par l'utilisation d'ordinateurs portables (interview sur place assistée par ordinateur), ce qui permet de rappeler aux personnes interrogées les informations données précédemment, notamment en ce qui concerne le secteur d'activité et la profession, et de demander confirmation des changements ou de l'absence de changements survenus entre les deux périodes de référence, ou plus (même le questionnaire papier utilisé en remplacement par certains enquêteurs contient toujours les réponses fournies lors de l'entretien précédent à l'ensemble des questions).

20. Certaines erreurs liées aux analyses longitudinales basées sur les résultats de l'enquête sur l'emploi peuvent également dériver des recommandations internationales relatives aux statistiques du travail elles-mêmes, qui sont probablement trop "strictes" pour ce genre d'analyse. De nombreux flux peuvent ne concerner que certaines catégories de population (parfois appelées "en marge du marché du travail"), par exemple les étudiants à plein temps (situation professionnelle habituelle) qui exécutent occasionnellement certains petits travaux pour obtenir un revenu supplémentaire ou recherchent ce type d'emploi et sont classés, dans les périodes de référence respectives, soit parmi les personnes pourvues d'un emploi, soit parmi les chômeurs (situation professionnelle actuelle).

21. A cette étape de l'étude, tous les problèmes méthodologiques rencontrés n'ont pu être analysés et résolus : les effets de l'erreur d'échantillonnage lorsque l'on utilise différents sous-échantillons (surtout pour les analyses détaillées des flux par branche d'activité et par profession), les conséquences des entretiens "par personne interposée" et les avantages ou les inconvénients des entretiens "dépendants", l'erreur de renouvellement, l'incidence de la catégorie de population "en marge du marché du travail" sur les flux ou encore l'effet possible de la technique d'extrapolation des résultats au chiffre total de la population (plus de 2 000 coefficients pondérateurs ont été appliqués : par sexe, groupe d'âge et district). Il est prévu de poursuivre l'étude après un échange de données d'expérience avec des pays plus avancés.

V. Résumé

22. Les enquêtes sur l'emploi effectuées actuellement (selon une périodicité différente) dans tous les pays occidentaux développés et dans de nombreux pays en transition d'Europe centrale et orientale se sont révélées des instruments précieux (en plus des statistiques traditionnelles) pour obtenir des tabulations supplémentaires fournissant des réponses intéressantes à de nombreuses questions importantes. En particulier, les analyses longitudinales des flux de main-d'oeuvre fondées sur un panel de ménages semblent prometteuses : mouvements entre les grandes catégories de population au regard de l'emploi, des personnes pourvues d'un emploi entre branches d'activité, entre professions, etc. Toutefois, ce type de calcul se heurte à un certain nombre de limitations.

23. Certains des résultats importants obtenus sont illustrés dans les tableaux ci-joints 3/. Cela étant, le système tchèque d'enquêtes sur l'emploi est relativement jeune, puisqu'il date de 1993. Au départ, il a fallu s'attacher à le systématiser afin d'obtenir des données normalisées relativement fiables. Ce n'est que tout récemment qu'il a été possible de viser des objectifs plus ambitieux, en envisageant d'obtenir grâce à ce système des informations nouvelles et sortant de l'ordinaire. Les statistiques de l'emploi en sont au tout début de ce processus qui reste à perfectionner. Le présent document vise à faire partager la modeste expérience réunie jusqu'ici en République tchèque.

3/ Les auteurs peuvent fournir sur demande d'autres tableaux.

Tableau 1. Répartition de la population par situation au regard de l'emploi et flux nets entre catégories de population et secteurs d'activité, en République tchèque, 1990-1995 (milliers de personnes)

Situation/secteur	1990	1991	1992	1993	1994	1995 <u>3/</u>	Flux nets 1995/1990	
							chiffres absolus	%
Population totale <u>1/</u>	8 129	8 192	8 261	8 324	8 385	8 450	321	3,9
Personnes pourvues d'un emploi	5 106	4 944	4 789	4 783	4 785	4 900	-206	-4,0
Chômeurs	40	222	135	185	166	153	113	3,8x
Inactifs	2 983	3 026	3 337	3 356	3 434	3 397	414	13,9
Emploi total <u>2/</u>	5 351	5 059	4 927	4 848	4 885	5 000	-351	-6,6
Primaire (agriculture)	633	510	427	333	340	320	-313	-49,4
Secondaire (industrie)	2 427	2 353	2 206	2 163	2 064	2 080	-347	-14,3
Tertiaire (services)	2 291	2 196	2 294	2 352	2 481	2 600	309	13,5

Sources : Enquêtes auprès des établissements, statistiques démographiques et données administratives.

1/ 15 ans et plus; fin de l'année.

2/ Nombre d'emplois (y compris les emplois cumulés); moyennes annuelles.

3/ Chiffres provisoires.

Tableau 2. Chômage déclaré et flux bruts du chômage, en République tchèque, 1991-1995

	1991	1992	1993	1994	1995
A. Milliers de personnes					
Chômeurs inscrits <u>1/</u>	40	222	135	185	166
Flux d'entrée en chômage	461	388	430	387	352
Flux de sortie du chômage	279	475	380	406	365
dont, vers l'emploi	185	331	281	301	263
B. Pourcentages <u>2/</u>					
Entrées mensuelles moyennes	29,5	18,1	20,2	18,3	18,4
Sorties mensuelles moyennes	17,8	22,2	19,8	19,2	19,1
dont, vers l'emploi	11,8	15,5	14,6	14,3	13,7

Source : Données administratives (registre des demandeurs d'emploi).

1/ Fin de l'année précédente.

2/ Nombre moyen de chômeurs inscrits = 100 %.

Tableau 3. Flux entre catégories de population, en République tchèque, entre deux trimestres consécutifs de 1995 ^{1/} (en pourcentage)

Période de référence/situation	Situation pendant la période de référence	Situation au cours de la période suivante		
		Personnes pourvues d'un emploi	Chômeurs	Inactifs
4ème trimestre 1994 : personnes pourvues d'un emploi chômeurs inactifs	100,0	97,9	0,9	1,2
	100,0	23,5	69,3	7,2
	100,0	1,7	0,5	97,8
1er trimestre 1995 : personnes pourvues d'un emploi chômeurs inactifs	100,0	98,4	0,6	1,0
	100,0	25,9	65,9	8,2
	100,0	1,4	0,3	98,3
2ème trimestre 1995 : personnes pourvues d'un emploi chômeurs inactifs	100,0	98,2	0,6	1,2
	100,0	20,5	72,3	7,2
	100,0	2,0	0,5	97,5
3ème trimestre 1995 : personnes pourvues d'un emploi chômeurs inactifs	100,0	98,1	0,5	1,4
	100,0	24,5	67,3	8,2
	100,0	2,9	0,6	96,5

Source : Panel de ménages tiré de l'enquête sur l'emploi (80 % de l'échantillon complet).

^{1/} Probabilité de quitter la situation de la période de référence au cours de la période suivante.

Tableau 4. Probabilité de sortie du chômage selon la durée de celui-ci, en République tchèque, entre le premier et le deuxième trimestre de 1995 (en pourcentage)

Durée de la période de chômage	Situation au premier trimestre 1995	Situation au deuxième trimestre 1995		
		Personnes pourvues d'un emploi	Chômeurs	Inactifs
Nombre total de chômeurs	100,0	25,9	100,0	100,0
dont :				
moins d'un mois	100,0	40,5	50,4	9,1
de 1 à 3 mois	100,0	35,6	54,4	10,0
de 3 à 6 mois	100,0	28,5	63,3	8,2
de 6 à 12 mois	100,0	21,5	69,0	9,5
plus d'un an	100,0	11,3	83,2	5,5

Source : Panel de ménages tiré de l'enquête sur l'emploi (80 % de l'échantillon complet).

Tableau 5. Flux entre catégories de population, en République tchèque, entre cinq périodes successives (quatrième trimestre 1994 - quatrième trimestre 1995) (en pourcentage)

Trimestre/situation		Situation au cours de la période de référence (quatrième trimestre 1994)		
		Personnes pourvues d'un emploi	Chômeurs	Inactifs
A. Y compris les changements de situation répétés ^{1/}				
Total		100,0	100,0	100,0
1er trimestre 1995	Personnes pourvues d'un emploi	98,2	29,7	1,9
	Chômeurs	0,7	64,1	0,4
	Inactifs	1,1	6,2	97,7
2ème trimestre 1995	Personnes pourvues d'un emploi	97,4	42,0	2,5
	Chômeurs	0,8	48,4	0,4
	Inactifs	1,8	9,6	97,1
3ème trimestre 1995	Personnes pourvues d'un emploi	96,6	49,9	3,7
	Chômeurs	0,8	37,1	0,6
	Inactifs	2,6	13,0	95,7
4ème trimestre 1995	Personnes pourvues d'un emploi	96,0	49,2	5,7
	Chômeurs	0,9	32,5	0,8
	Inactifs	3,1	18,3	93,5
B. Non compris les changements de situation répétés ^{2/}				
1er trimestre 1995 :		98,2	64,1	97,7
2ème trimestre 1995 :		96,7	47,1	96,7
3ème trimestre 1995 :		95,3	35,2	95,1
4ème trimestre 1995 :		94,1	29,4	92,6

Source : Panel de ménages tiré de l'enquête sur l'emploi (20 % de l'échantillon).

^{1/} Y compris les flux d'entrée provenant des deux autres catégories (par exemple, les entrées dans l'emploi de chômeurs qui étaient pourvus d'un emploi au cours de la période de référence et qui l'ont perdu par la suite).

^{2/} Non compris les flux d'entrée provenant des deux autres catégories (par exemple, la situation des personnes qui ont conservé un emploi et n'ont pas changé de situation au cours des périodes précédentes).

Tableau 6. Fréquence des changements de catégorie, en République tchèque, entre cinq périodes consécutives (4ème trimestre 1994 - 4ème trimestre 1995) (en pourcentage)

Fréquence des changements de situation	Situation au cours de la période de référence (4ème trimestre 1994)			
	Total	Personnes pourvues d'un emploi	Chômeurs	Inactifs
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Aucun changement	92,0	94,1	29,4	92,6
Un changement	5,8	3,7	55,8	5,9
Deux changements	2,0	2,1	11,7	1,3
Trois ou quatre changements	0,2	0,1	3,1	0,2

Source : Panel de ménages tiré de l'enquête sur l'emploi (20 % de l'échantillon).

Tableau 7. Flux interbranches de personnes pourvues d'un emploi, en République tchèque, entre le 2ème trimestre et le 4ème trimestre 1994 1/ (en pourcentage)

Branche d'activité, 2ème trimestre 1994 2/	Branche d'activité		Situation deux trimestres plus tard					4ème trimestre 1994		Sorties	
	A,B	C-E	F	G,H	I	J,K	L	M,N	O	Chômeurs	Inactifs
A, B	91,5	1,8	0,8	0,8	0,2	0,1	0,1	0,5	0,2	1,4	2,6
C-E	0,2	95,0	0,5	0,5	0,3	0,2	0,3	0,3	0,1	0,9	1,7
F	0,3	1,7	92,8	0,6	0,5	0,4	0,7	0,3	0,1	1,4	1,2
G, H	0,2	1,4	0,5	92,5	0,5	0,4	0,2	0,3	0,2	1,4	2,4
I	-	0,7	0,5	1,2	94,2	0,3	0,2	0,1	0,2	0,6	2,0
J, K	-	0,4	0,2	1,0	-	94,1	0,7	0,5	0,4	1,1	1,6
L	0,1	0,8	0,3	0,9	0,4	0,3	95,0	0,3	0,1	0,3	1,5
M, N	0,1	0,6	0,3	0,9	0,1	0,2	0,2	93,6	-	1,3	2,7
O	-	2,2	0,6	1,1	0,4	1,1	0,6	1,1	87,7	2,0	3,2

Source : Panel de ménages tiré de l'enquête sur l'emploi (60 % de l'échantillon complet).

1/ Probabilité pour la personne pourvue d'un emploi de quitter la branche d'activité dans laquelle elle se trouvait durant la période de référence (2ème trimestre 1994) au cours des deux trimestres suivants (jusqu'au 4ème trimestre 1994) et destination des sorties.

2/ NACE, rev.1: A,B = agriculture; C-E = industries extractives, industries manufacturières, électricité, gaz; F = construction; G,H = commerce, restauration; I = transports, communications; J,K = intermédiation financière, services aux entreprises; L = administration publique; M,N = éducation, santé; O = autres services.

Tableau 8. Flux interprofessionnels des personnes pourvues d'un emploi, en République tchèque, entre le 2ème trimestre et le 4ème trimestre 1994 1/ (en pourcentage)

Profession, 2ème trimestre 1994 2/	Profession		Situation deux trimestres plus tard					4ème trimestre 1994		Sorties	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Chômeurs	Inactifs
1	95,2	0,9	2,0	0,1	0,4	-	0,1	0,2	0,1	0,4	0,6
2	0,1	96,0	0,7	0,1	-	-	0,3	-	0,2	0,3	2,3
3	0,2	0,4	95,9	0,2	0,5	-	0,1	0,3	0,1	0,7	1,6
4	0,1	0,1	1,4	93,6	0,1	-	0,3	0,2	0,3	0,7	2,3
5	0,4	0,1	0,7	0,6	93,1	-	0,5	0,5	0,8	1,8	1,5
6	-	-	0,6	0,1	0,8	90,9	0,7	2,3	1,6	0,8	2,2
7	-	-	0,5	0,2	0,4	0,1	93,8	0,8	1,0	1,4	1,8
8	-	-	0,5	0,1	0,5	0,1	1,2	93,7	0,8	1,0	2,1
9	-	-	0,5	0,2	0,8	0,1	1,3	1,2	88,8	2,2	4,9

Source : Panel de ménages tiré de l'enquête sur l'emploi (60 % de l'échantillon complet).

1/ Probabilité pour les personnes pourvues d'un emploi de quitter la profession qu'elles exerçaient à la période de référence (2ème trimestre 1994) au cours des deux trimestres suivants (jusqu'au 4ème trimestre 1994) et destination des sorties.

2/ CITP-88 : 1 = membres de l'exécutif et des corps législatifs, cadres supérieurs de l'administration publique, dirigeants et cadres supérieurs d'entreprise; 2 = professions intellectuelles et scientifiques; 3 = professions intermédiaires; 4 = employés de type administratif; 5 = personnel des services et vendeurs de magasin et de marché; 6 = agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture et de la foresterie; 7 = artisans et ouvriers des métiers de type artisanal; 8 = conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage; 9 = ouvriers et employés non qualifiés.
